



Test alcoolémie positif et je suis avec ma voiture les gendarmes

Par **nicopunk**, le **21/01/2009** à **11:35**

Bonjour , je me suis fait contrôler par les gendarmes positif à l'alcool avec un éthylotest . Pour mesurer mon taux réel , les gendarmes m'ont demandés de les suivre avec ma voiture . Les gendarmes étaient en voiture banalisé . Avaient-ils le droit de me faire conduire , n'auraient-ils pas du immobiliser mon véhicule et m'enmener avec eux . Es ce légal ? Merçi de vos réponse

Par **Tisuisse**, le **21/01/2009** à **14:04**

Bonjour,

Peut être auriez-vous préféré laisser votre voiture sur le bord de la route et être amené à la brigade encadré par 2 gendarmes ?

La procédure est tout à fait courante et légale, hélas pour vous.